

BULLETIN

RETRAITE.E.S

FSU 61

Décembre 2017
N° 11

SFRD-FSU 61

Espace associatif
La Pyramide
2, avenue de Basingstoke
61000 Alençon

Courriel:
fsu61@fsu.fr

Site départemental:
sd61.fsu.fr

Section Fédérale Départementale des Retraité.e.s de la FSU 61

Notre planète ne tourne pas très rond et l'année qui vient de s'écouler a connu bien des tourments.

La FSU a été de toutes les actions et débats nécessaires particulièrement pour défendre l'intérêt général et les agents de la Fonction publique.

Elle fera de même en 2018.

Car de notre capacité à faire face aux défis de la planète, à faire vivre la paix et les libertés, à rendre possible les rêves de millions d'enfants, de jeunes, de citoyen-es, retraité.e.s et actives/actifs, à convaincre que des alternatives au libéralisme effréné et destructeur sont possibles, à mettre le projet de société au coeur des enjeux à la place de l'argent...dépend l'avenir que nous voulons : plus juste, plus solidaire, plus égalitaire et plus fraternel aussi.

Le syndicalisme a la lourde tâche de transformer les doutes, les inquiétudes en autant de raisons d'espérer un monde meilleur et en de nouvelles conquêtes sociales.

Bonnes fêtes de fin d'année.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CARTE DE VŒUX au Président de la République.

Le groupe des 7 (CGT Retraités, FSU, Solidaires retraité.e.s, UCR-FO, FGR-FP, CFE-CGC, LSR) continue son action pour la défense des retraites et des retraité.e.s.

Il vous propose « la carte de vœux » jointe à ce Bulletin à envoyer au Président de la République pour lui rappeler l'existence de plusieurs millions de retraité.e.s qui ont des revendications à faire valoir.

Il vous suffit de la remplir et de la glisser dans une boîte aux lettres.
Il n'y a pas à l'affranchir.



" Migrations sans danger dans un monde qui bouge". Le thème retenu par l'ONU pour cette journée destinée à combattre les préjugés et sensibiliser l'opinion à la situation des migrant.e.s montre la longueur du chemin à parcourir, y compris en France.

Ce jour a été choisi par l'ONU (le 18 décembre) pour combattre les préjugés et sensibiliser l'opinion à la situation des personnes migrantes. Le thème retenu est « Migrations sans danger dans un monde qui bouge ».

Quelle est la réalité ?

« Les migrations ont toujours existé », rappelle Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU. Il ajoute qu'elles ne cesseront pas, à cause des conflits, des changements climatiques, des inégalités croissantes et de l'aspiration à une vie meilleure.

La liberté de circulation, prévue par la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, n'existe pas pour des centaines de millions de personnes dans le monde.

L'Europe compte 20 millions de ressortissants étrangers ; soit 4 % de sa population globale.

Si la plupart des Européens peuvent voyager sans visa dans une centaine de pays, les ressortissants des pays d'Afrique se heurtent à de nombreux obstacles pour obtenir un visa, faute de quoi ils se trouvent livrés aux réseaux de traite, comme en Libye. Et le dernier sommet européen n'a fait que constater l'échec d'une politique migratoire commune, certains états refusant d'accueillir des réfugiés.

En France, les accords de Dublin ont eu pour effet de fabriquer des sans-papiers, les « dublinés », refusant d'être renvoyés dans un pays où leurs empreintes ont été prises. Le 8 décembre, le Ministre de l'intérieur a demandé aux associations chargées de l'hébergement de signaler les personnes en situation irrégulière : les associations ont refusé de se faire les auxiliaires des préfectures.

Face à l'arrivée de migrant-es en détresse non pris-es en charge par les autorités, contrairement à la loi, de nombreux mouvements citoyens organisent la solidarité concrète et expriment leur refus des politiques migratoires inhumaines.

Aujourd'hui, de nombreuses mobilisations sont organisées en France, comme ce fut déjà le cas samedi dernier à Menton d'où sont expulsé-es illégalement de nombreux mineurs isolés étrangers.

Il s'agit d'exiger l'accueil digne des migrant-es, l'abandon de toutes les poursuites contre les citoyen-nés solidaires, l'abrogation des accords de Dublin, la régularisation des sans-papiers.

La FSU a participé et continuera à participer aux mobilisations organisées sur tout le territoire pour exiger solidarité et humanité avec les migrant-es.

Abolir l'esclavage !

La médiatisation de la situation de milliers de jeunes migrant-es subsaharien-nes en Libye, réduit-es à l'esclavage, a soulevé l'indignation du monde entier. La FSU partage cette indignation et cette colère. Il est insupportable d'être aujourd'hui confronté à l'esclavagisme !

En marge du sommet Union Africaine/Union Européenne qui se tient en Côte d'Ivoire, et au vu de l'urgence de la situation en Libye : l'ONU, l'UA et l'UE ont décidé de mettre en place un groupe d'action visant à lutter contre les trafiquants, à réinstaller les réfugié-es et à accélérer les retours des migrant-es dits économiques vers leur pays d'origine. Il est pourtant très difficile de faire le distinguo entre migrant-es économiques et réfugié-es

Dans ce contexte, la FSU tient à rappeler que la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 stipule que chaque être humain a "le droit de quitter son propre pays". Il est vain de penser que les promesses de développement et de stabilité dissuaderont les jeunes de tenter l'aventure vers l'Europe.

La FSU condamne les politiques de fermeture des frontières européennes qui favorisent l'action des passeurs et trafiquants d'êtres humains. Elle condamne les crimes esclavagistes qui prospèrent sur fond de misère et de détresse de migrant-es prêt-es à affronter tous les dangers pour venir en Europe.

Réfléchir à une langue plus égalitaire

L'actualité est particulièrement marquée par la dénonciation des violences faites aux femmes et la FSU est fermement engagée pour les faire reculer.

La langue peut aussi être vecteur d'inégalités et de dominations, notamment quand elle affirme que le masculin l'emporte sur le féminin invisibilisant la moitié de l'humanité ou qu'elle ramène les femmes au rang d'objet sexuel.

La FSU, engagée depuis 2013 dans une démarche visant à des usages plus égalitaires, juge légitimes les réflexions autour de l'écriture inclusive visant à faire évoluer les usages dans un sens plus égalitaire et appelle à la poursuite de la réflexion dans ce domaine.

Dans le cadre de l'enseignement de la langue, elle demande l'ouverture de discussions sur les questions soulevées par le manifeste « Nous n'enseignerons plus que le masculin l'emporte sur le féminin » et dénonce les attaques et les pressions que subissent les enseignant-e-s signataires de ce manifeste.

La FSU rappelle que de nombreuses administrations, dont le ministère de l'Éducation nationale, avaient signé la convention d'engagement du HCE. La circulaire du Premier ministre pour bannir l'écriture inclusive entre en contradiction flagrante avec ces engagements. C'est un bien mauvais signe qu'envoie le gouvernement en matière de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Un débat de société est ouvert sur cette question, il ne doit pas être clos autoritairement. Les réflexions autour de l'écriture inclusive visant à faire évoluer les usages dans un sens plus égalitaire sont légitimes.

Notre langue est vivante, les pistes à explorer sont nombreuses, ses locuteurs et locutrices peuvent la faire évoluer.

Dans le prochain Bulletin, un dossier reprenant diverses contributions...

CALENDRIER DE VERSEMENTS DES PENSIONS POUR L'ANNEE 2018

Mois	Jour	Mois	Jour
JANVIER	Mardi 30	JUILLET	Lundi 30
FEVRIER	Mardi 27	AOUT	Jeudi 30
MARS	Jeudi 29	SEPTEMBRE	Jeudi 27
AVRIL	Vendredi 27	OCTOBRE	Mardi 30
MAI	Mercredi 30	NOVEMBRE	Jeudi 29
JUIN	Jeudi 28	DECEMBRE	Vendredi 21

Diverses interventions de syndicats nationaux

Redoublement : la fausse bonne solution

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) se prononçait le 14 décembre sur un projet de décret visant à rendre le redoublement moins exceptionnel. Le SNUipp-FSU s'est opposé à une disposition inutile, injuste et qui ne règle en rien la question de la difficulté scolaire.

Redoublement, le retour ? S'il existait encore dans les classes, il ne devait être proposé qu'à titre exceptionnel depuis la loi d'orientation de 2013 et son taux avait fortement baissé. Un nouveau décret était présenté ce 14 décembre au Conseil supérieur de l'éducation, dans le but d'en assouplir les modalités. Un signal fort en direction des familles, mais une mesure qui passe à côté des véritables enjeux si l'on veut vraiment lutter contre l'échec scolaire.

À côté du sujet

Tous les travaux de la recherche en éducation, toutes les études comparatives internationales montrent son inefficacité sur les progrès des élèves et son impact psychologique négatif sur les enfants. Le Cnesco le rappelait également en 2015 : « Le redoublement n'a au mieux pas d'effet et peut même s'avérer nocif pour la réussite scolaire des élèves et pour le développement de leur estime de soi. » Il contribue également à creuser les inégalités puisqu'il touche majoritairement les élèves de milieux défavorisés. Sur le terrain, les équipes enseignantes savent en revanche combien les dispositifs pédagogiques, aidés de moyens supplémentaires tels que le Rased et le Plus de maîtres, peuvent apporter des réponses à la difficulté scolaire, bien plus que le redoublement qui ne s'intéresse pas aux causes de ces difficultés. Mais là-dessus, le ministre n'a rien à proposer.



BACCALAUREAT

Pour le SNES-FSU, le baccalauréat doit être fondé sur des épreuves nationales, terminales et anonymes. C'est la condition indispensable pour que cet examen et ce diplôme aient la même valeur sur tout le territoire, quel que soit le lycée de scolarisation, et pour qu'il puisse demeurer le premier grade universitaire. Cela implique de rejeter le développement du contrôle local, et plus encore la piste du contrôle continu avancée par le ministère. Cela nécessite aussi que les épreuves de l'examen soient nombreuses, et permettent de vérifier l'acquisition de connaissances et de compétences dans des champs très divers de la connaissance.

Vous trouverez un argumentaire élaboré par le SNES sur son site national.



Apprentissage et Mixage : la fausse bonne idée

Le gouvernement s'attaque à une nouvelle réforme de la formation professionnelle. De nombreuses annonces visant à augmenter le nombre d'apprenti-es viennent régulièrement. Le ministre de l'Éducation nationale précise "qu'il s'appuiera sur les

Campus de métiers pour développer l'apprentissage, conformément à l'engagement du Président de la République. Ce développement passerait par l'implantation des parcours mixtes de formation ». Dans une logique financière, cette stratégie de développement à moindre coût se précise : « *Développer le mixage des publics, c'est-à-dire intégrer des apprenti-es dans les classes scolaires* ».

Pour aller plus loin, vous pouvez télécharger notre brochure spéciale « Apprentissage » sur le site du SNUEP.





Reconduit à la présidence de l'Observatoire de la laïcité, l'ancien ministre Jean-Louis Bianco explique que les tensions de la société sur la laïcité trouvent des réponses dans la loi actuelle, quand on la connaît bien et qu'on la respecte.

Vous venez d'être reconduit à la présidence de l'Observatoire de la laïcité, quels sont les grands chantiers en cours?

Nous poursuivons nos missions d'observation, d'information et de formation auprès des élus, des agents publics, des associations, des médias ou des particuliers pour rappeler le droit, inlassablement et prévenir autant faire que se peut les contentieux. Dans l'Éducation nationale, il faut reprendre la formation continue des enseignants et renforcer la formation initiale. Nous avons ainsi demandé au ministère de mettre au point un module commun à toutes les Espé et une évaluation sur les dispositifs mis en place notamment pour l'enseignement moral et civique (EMC).

Quelle laïcité aujourd'hui dans un climat tendu sur le plan religieux ?

Il n'y a pas à durcir la loi mais à la connaître et à l'appliquer, avec sérénité et fermeté. Tout le monde doit respecter la laïcité, croyants ou non. Nous avons un outil formidable, produit de notre histoire qui repose sur des principes très clairs : la liberté de croire de ne pas croire, de changer de religion ou de ne plus en avoir, la neutralité du service public. Dans tous les cas, les conflits sur le terrain trouvent des solutions offertes par la loi et le bon sens. Par exemple dans les cantines scolaires, si les collectivités peuvent servir le type de repas qu'elles veulent, la solution qui rassemble le plus est celle de l'offre de choix entre repas avec viande et sans viande.

Comment conjuguer laïcité et dialogue avec les familles religieuses à l'école?

Parfois les enseignants se heurtent à des contestations, certaines de bonne foi et d'autres plus offensives qui dénotent d'une politisation de l'école par la religion, ce qui est inacceptable. L'école publique est là pour enseigner l'état actuel des connaissances scientifiques et fournir les outils pour que chacun forme son propre jugement. La croyance, elle, reste une affaire personnelle. C'est simple sur le principe, plus difficile dans la pratique. Il est donc important de se réunir en équipe, de connaître les textes, d'avoir discuté à l'avance pour avoir les idées nettes en cas de difficulté. Par exemple il est hors de question que des parents refusent la visite d'une exposition ou la mixité dans les gymnases et piscines, c'est bien évidemment contraire au

La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique prend acte de la nomination de M. Olivier DUSSOPT en qualité de Secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique.

Dès la publication de la composition du gouvernement le 17 mai 2017, la FGR-FP avait dénoncé le manque d'interlocuteur pour la Fonction Publique, pilier essentiel de la République.

Parce que c'est aussi sa vocation, la FGR-FP s'était déclarée solidaire des actions menées par les fonctionnaires actifs et appelé à manifester le 10 octobre 2017.

Si cette nomination d'un Secrétaire d'État à la Fonction Publique peut être mise au compte des actions menées pour la défense des trois fonctions publiques et de leurs personnels, elle ne répond, pour l'instant, en rien aux inquiétudes sur l'avenir de la Fonction Publique, de ses personnels actifs et retraités.

La liste des régressions actées et à venir est longue : gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence, suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, report du protocole PPCR pour les actifs.

Pour les retraités et futurs retraités s'annoncent une réforme des retraites qui sonnerait le glas du Code des pensions civiles et militaires, pilier du statut de la Fonction Publique d'État ainsi qu'une amputation de crédits d'action sociale.

Déterminée à défendre les retraités des trois fonctions publiques et à se montrer solidaire des fonctionnaires actifs, la FGR-FP veut voir, enfin, dans cette nomination la possibilité de faire entendre la voix des 3 millions de fonctionnaires retraités.

Hommage à Alfred LOCUSSOL

Vendredi 5 janvier 2018

11 h

Avenue Wilson, face à la gare

Alençon

Nous fleurirons la stèle érigée à la mémoire d'Alfred LOCUSSOL assassiné par l'OAS le 3 janvier 1962 à Alençon avenue Wilson.

A son exemple, nous voulons réaffirmer notre volonté de voir la justice sociale, la démocratie et la paix éliminer toutes les formes d'oppression et de terrorisme.

Merci de vous joindre à nous. Annie Pollet et Pierre Frénée

« **Alfred Locussol, C'est le premier fonctionnaire d'État assassiné sur le sol français par l'OAS** », note Jean-François Gavoury, président de l'Association nationale de la protection de la mémoire des victimes de l'OAS (Anpromévo).

Cinquante ans après, une stèle a été dévoilée non loin du domicile de la victime. Depuis, elle a été profanée à plusieurs reprises (plaque de marbre brisée, jet de peinture...). « **C'est pourquoi le fait de venir ici déposer une gerbe reste un acte militant** », assure Pierre Fré-

Dans le prochain numéro, un article sur les compteurs Linky...

44,7 millions de tonnes (l'équivalent de 4500 tours Eiffel), c'est selon l'Union internationale des télécommunications, le poids des déchets d'équipements électriques et électroniques engendrés sur notre planète en 2016 (6,1kg par habitant.e).

Seuls 20% de ces déchets sont collectés et recyclés. En récupérer la totalité alors qu'ils contiennent de nombreux métaux et terres rares, créerait environ 55 milliards d'euros de revenus par an.

Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.

REPETONS-LE: *votre participation est la bienvenue*. Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à FSU 61

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

.....par courriel à snu61@snuipp.fr

Contact: ROUSSELIN Christian

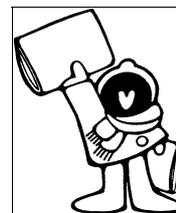
Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

Tel: 02.33.26.80.95 Courriel: snu61@snuipp.fr

Prochain Bulletin vers la mi-janvier



Pages culturelles départementales



Les hurlements d'Leo est un groupe de rock français, leur nom est parfois abrégé en HDL, et pour la petite histoire ce nom a été choisi à partir d'une chanson des VRP: Léo. L'histoire du groupe commence à Bordeaux en 1995, avec un groupe de 4 potes donnant des petits concerts à droite et à gauche depuis la formation a toujours évolué. Après plus de 13 ans de carrière le groupe à collaborer avec Sleepers, Les Ogres de Barback ou encore avec L' Enfance Rouge.

Samedi 20 janvier 2018
La Luciole Alençon 21h

Le Hurlements d'Leo



80ème anniversaire de l'assassinat des frères Rosselli



A travers cette exposition en hommage aux frères Rosselli, symboles de l'antifascisme, découvrez leur vie, leur engagement et les conséquences de leur assassinat survenu il y a 80 ans

Château de Couterne
Rives d'Andaine
Jusqu'au 31 décembre

La Reine Des Glaces

6 artistes sur scène jouent la comédie et en chantent en direct les chansons préférées des enfants. Le public est emporté par la merveilleuse histoire de LA REINE DES NEIGES par la troupe « LA REINE DES GLACES » Les enfants et les parents seront émerveillés par la troupe La Reine des glaces. Un spectacle haut en couleurs qui captivera enfants et adultes à grand renfort d'effets spéciaux, de décor somptueux et de comédiens plus convaincants les uns que les autres. Un spectacle magique en harmonie avec le public.

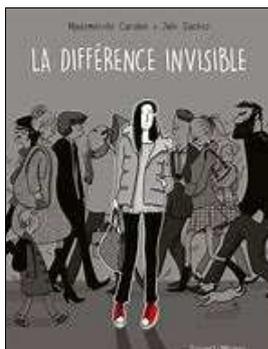
Dimanche 4 février 2018
Carré du Perche Mortagne 15h

Les mercredis d'Ecouvès

Découverte de la forêt domaniale d'Ecouvès, faune, gestion durable, prise en compte des aspects environnementaux dans la gestion forestière, etc...Sortie animée par un forestier différent chaque mercredi.Prévoir chaussures de marche ou bottes, veste de pluie.

Durée : 2h

Ouvert le 03/01/2018 De 14h à 16h Gratuit
Carrefour du Rendez-vous Organisateur ONF (voir sur son site)



LA DIFFERENCE INVISIBLE

(scénario Julie Dachez, dessin Mademoiselle Caroline
Editions Delcourt)

C'est une bande dessinée qui décoiffe : avec un scénario de Julie Dachez et des dessins de Mademoiselle Caroline, ce livre autobiographique raconte la découverte par Julie de ce qui fait sa « différence ». Elle est autiste Asperger.

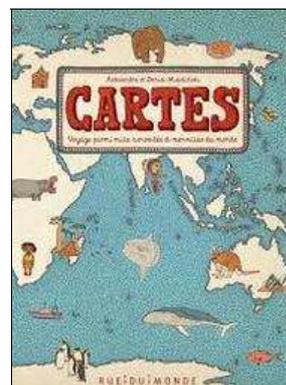
Cette narration, illustrée par une excellente dessinatrice, montre Julie passant d'une vie contrainte par les codes sociaux habituels à la rencontre d'elle-même et d'autres personnes hors normes comme elle.

Ce livre est une superbe ode à la tolérance et à l'ouverture d'esprit.

CARTES Voyage parmi mille curiosités et merveilles du monde

Aleksandra Mizielinska et Daniel Mizielinski
Éditions Rue du Monde

Raconter le monde, sa diversité et ses merveilles par des cartes, tel est le pari des auteurs qui font confiance à la curiosité et à l'intelligence des enfants en proposant cet atlas contenant planisphère, continents et 40 pays différents. Sur ce grand format, chaque carte est déployée sur une double page illustrée: culture, patrimoine, coutumes, alimentation, faune et flore... C'est dense, joyeux, hétéroclite mais les enfants ne se lassent pas de découvrir la richesse de notre humanité!



Cycle 3, Pour les plus grands

L'histoire de l'art en BD: de la préhistoire à la Renaissance.

Marion Augustin et illustration. Bruno Heitz
Éditions Casterman

En accueillant leur grand-père à Paris, les deux enfants n'imaginent pas qu'ils vont plonger avec lui dans un voyage à travers l'histoire des civilisations. Des premières statuettes et grottes de Lascaux à la Renaissance, sans cesse de nouveaux artistes et de nouvelles formes d'art apparaissent. Les auteurs font le pari de la découverte de l'histoire de l'art via la BD et c'est très réussi. Le dessin de Heitz reste discrètement malicieux, les dialogues donnent du rythme, les explications techniques sont passionnantes pour nos petits curieux. En fin d'album, un dossier de photographies permet de découvrir les oeuvres évoquées.



Cycle 3